

## **Assemblée Générale du Comité Départemental d'Équitation de l'Allier**

Jeudi 14 janvier 2010, Pôle associatif de Montmarault

### **Rapport moral de l'exercice 2008-2009**

#### **- Les Clubs**

Le Comité départemental est composé de **63 adhérents** :

**30 clubs dispensant l'enseignement de l'équitation** (en augmentation de 4 clubs par rapport à 2008 et **33 organisateurs de compétitions** (en diminution de 4 organisateurs agréés)

#### **- Les licenciés**

Le Comité départemental totalise **2547 licenciés** (licence de pratiquant) qui se répartissent de la façon suivante :

572 hommes soit 22,45% et 1975 femmes soit 77,55%

La **progression** du nombre de licenciés est de **+ 4,94 %** par rapport à l'exercice précédent.

La progression régionale quand à elle est de +6,06% et la progression nationale de +8,26%.

Cette évolution marque un net recul par rapport aux chiffres de l'exercice 2007-2008, (+ 8%), qui était lui comparable à l'évolution régionale (+ 8,1%) et nationale (+8,5%) pour la même période.

Le taux de pénétration pour 1000 habitants est de 7,46 en Allier, à comparer à 9,10 en Auvergne et à 10,44 pour la moyenne nationale.

Ce taux de pénétration est stable dans l'Allier par rapport à l'exercice précédent (7,10 en 2007/2008), alors qu'il est en augmentation sur le plan régional (8,6 en 2007/2008) et national (9,4 en 2007/2008).

Le tassement de cette évolution n'est pas sans conséquence d'un point de vue économique et nous devons en tenir compte dans l'élaboration de nos futurs plans de développement.

La répartition homme/femme est stable par rapport à l'exercice précédent et très majoritairement féminine.

Les licenciés sont à 63% des moins de 18 ans.

42% (1078) sont des licences fléchées « cheval »

35% (900) sont des licences fléchées « poney »

23% (569) sont des licences fléchées « tourisme »

Nous notons sur l'exercice 2008-2009 une **augmentation** sensible du nombre de **Licences Fédérales de Compétition Club de +13%**, avec un total de **561 licences**.

Le nombre de licenciés **Pro** est en augmentation de 17 à **22**

Le nombre de licenciés **Amateur** est stable de 204 à **203**

Globalement **30%** des licenciés, sont titulaires d'une licence de compétition.

#### **- Les compétitions**

##### **Concours SIF Club et Ponam :**

Le nombre d'épreuves organisées est en augmentation de 22% avec un total de 207. Cette hausse est largement supérieure à l'évolution Auvergnate (+7%) et nationale (+14%).

Le nombre d'engagés dans les épreuves club et Ponam suit cette même tendance +21%, à comparer avec l'évolution en Auvergne et sur le plan national (+12%).

Cette hausse apparaît dans toutes les disciplines club.

Ces évolutions sont dues :

- à l'augmentation du nombre de clubs
- au nombre croissant de clubs qui organisent des compétitions
- à l'augmentation du nombre de journées de compétition dans les clubs déjà organisateurs.

Mais également, ce fort taux de croissance est consécutif aux évolutions réglementaires fédérales :

des cavaliers amateurs trouvent le même niveau d'épreuve dans le circuit club, sans avoir à payer une licence compétition amateur à 70 €, en bénéficiant d'une licence compétition club gratuite.

Mais aussi des cavaliers jusqu'alors détenteurs d'une licence amateur, ne trouvent plus leur place dans les concours GICE

### **Concours GICE :**

Le nombre d'épreuves organisées, amateur et Pro, est stable sur les deux derniers exercices, mais ne suit ni la tendance régionale (+ 14%), ni nationale (+ 5%)

L'évolution du nombre de partants suit la tendance auvergnate mais est complètement différent de l'évolution nationale :

Dans l'Allier : -8,9% de partants en épreuves AM

+44% de partants en épreuves Pro

Auvergne : -12% de partants en épreuves AM

+66% de partants en épreuves Pro

National : +1% de partants en épreuves AM

-4% de partants en épreuves Pro

Cette baisse globale est plus significative en CSO (au profit du circuit club), en CCE et en Hunter.

On note néanmoins une légère augmentation en dressage et en endurance.

Et enfin les gains distribués sont en reculs de 12 % (-4% en Auvergne)

### **Les podiums et les classements significatifs :**

L'Allier était représentée aux Championnats de France des clubs à La Motte Beuvron par :

**L'Etrier de Villebret**, les **Ecurie de Gincais** à Theneuille, le **Centre Equestre de Villiers** à Montluçon et l'Association **Horse'n Dream Equitation** à Argenty.

Avec pour les deux premiers clubs cités, des podiums en Hunter, Concours complet et dressage.

L'Etrier de Villebret est d'ailleurs 13<sup>e</sup> au classement national des clubs participant à ce championnat.

L'Allier compte aussi un Champion de France en Attelage, Thibault Coudry, membre de l'équipe de France, qui a remporté le titre 2009, en août dernier au Master Pro Elite de Lignières.

### **Les actions menées sur l'exercice 2008-2009 :**

Cinq thèmes majeurs ont été financés et imputés à l'exercice 2008-2009 :

#### **Formation :**

une formation pédagogique dont ont bénéficiés 9 enseignants, durant les championnats de France Club de La Motte Beuvron en juillet 2008 et la prise en charge de la participation de 4 structures de l'Allier aux CREATIVES 2008 à Chatel Guyon

#### **Aide à la compétition :**

sur le circuit officiel Gice dans les disciplines du Dressage, du concours complet, du saut d'obstacles et de l'endurance, au bénéfice de 6 organisateurs

#### **Stages techniques pour cavaliers :**

6 structures ont bénéficiés d'une aide à l'organisation de stages pratiques en dressage, hunter, ponam, attelage, pour nos cavaliers départementaux.

de même le CDE a participé à l'organisation du stage de détection du TEAM Auvergne à Givarlais.

#### **Récompenses sportives :**

par l'achat de cadeaux, coupes, trophées, flots et plaques pour récompenser les cavaliers participants aux **championnats départementaux des clubs** en :

**CSO, CCE Ponam, Equifun** à Neuilly le Réal (28 février- 12 engagés)

**Endurance** à Givarlais (29 mars – 20 engagés)

**Hunter** à Villebret (5 avril – 32 engagés)

**Attelage** à Villebret (3 mai- 8 engagés)

**CSO** à Domérat-Villiers (10 mai – 132 engagés)

**Dressage** à Vichy Le Vernet (10 mai – 11 engagés)

**CCE** à Moulins Coulandon (21 mai – 82 engagés)

**TREC** au Breuil-Lapalisse (14 juin – 19 engagés)

Mais aussi pour récompenser, au moment de l'assemblée générale, les cavaliers ayant porté haut les couleurs de l'Allier sur les championnats de France club et amateur.

### **Communication :**

Achat d'une banderole aux couleurs du CDE, du Comité Départemental Olympique et Sportif et du Conseil Général de l'Allier, financée en totalité par le CDE et mise à disposition du bassin de Montluçon.

Pour mémoire une banderole est mise à disposition sur le bassin moulinois, à Coulandon et une autre sur le bassin de Vichy à Saint Didier La Forêt.

Achat d'un obstacle de CSO financé par le Conseil Général de l'Allier et dont la gestion a été confiée au CDE.

Cette action est pratiquement neutre sur le plan financier et sera imputée à l'exercice 2009-2010.

Le Conseil Général de l'Allier subventionne de façon directe, et à la demande des organisateurs, un certain nombre de compétitions, sans pour autant que son aide soit relayé de façon pertinente auprès du grand public.

C'est pour cette raison et pour répondre à la demande de l'Association de Cavaliers du Bourbonnais qui organise le CSO Pro 1 de Montluçon, que le conseil général a initié cet achat.

C'est bien le conseil général de l'Allier qui incitera les organisateurs à utiliser cet obstacle, mais il est sous la responsabilité technique du CDE qui doit veiller à sa bonne utilisation et à son maintien en état pendant 6 ans.

Cet obstacle est stocké au centre équestre de Givarlais.

### **Rapport financier de l'exercice 2008-2009**

La présentation du rapport financier est un jeu d'équilibre, puisque l'exercice de notre Comité départemental est à cheval sur deux années civiles. Il débute le 1<sup>er</sup> septembre et se termine le 31 août.

Alors que les subventions de nos partenaires sont versées en cours d'année et couvrent l'année civile.

Néanmoins le budget du CDE est constant depuis quelques années entre 5500 et 6000 €.

On note entre 2008 et 2009 une baisse de l'ensemble des subventions :

moins 16% pour la subvention de fonctionnement du Conseil Gal. (1900/1600)

moins 10% pour la subvention du plan de développement du Conseil Gal. (1000/900)

moins 28% pour le CNDS (2200/1600)

La rétrocession du 1€ par licence, par le CREA est stable, mais toujours amputé de 500€ pour frais de secrétariat et de communication.

Cette somme est versée en deux temps et se retrouve donc pour moitié sur l'exercice clos et pour moitié sur le prévisionnel de l'exercice en cours.

### Actions prévisionnelles 2009-2010

#### Cavaliers de club – Enseignants – circuit de compétitions club :

La réunion des enseignants en octobre dernier, a mis en évidence les actions qui permettront de tirer le niveau global de l'équitation dans notre département, vers le haut.

Les trois leviers définis pour progresser sont :

-le perfectionnement ciblé des cavaliers (stage élite et pas seulement participatif)

-le perfectionnement des enseignants sur le plan pédagogique, pour leur apporter ou redéfinir des exercices à mettre en œuvre dans leur reprises et sur le plan de la technique équestre, par une série de stage avec le même intervenant et ainsi déterminer pour chaque enseignant un plan de progrès individuel.

-L'amélioration du niveau des compétitions club avec d'une part le soutien de « juges » officiels de compétitions référencés et expérimentés et d'autre part grâce à une aide sur le plan matériel.

Cette démarche de progrès se mettra en place dès cette année.

Le CDE apportera sa participation financière aux stages visant la population des cavaliers engagés dans le circuit de compétition club. Les modalités et les niveaux qui seront pris en charge vont être définis très rapidement.

Cette action comprend dorénavant et déjà les stages TEAM Auvergne, consécutivement au Contrat Départemental d'Objectif fixé et aidé par le CREA.

Une démarche auprès des organismes finançant la formation professionnelle (FAFSEA et VIVEA) a été initiée en novembre dernier.

Un dossier devra être déposé au plus tôt pour qu'il puisse être étudié en séance plénière des organismes de formation, à la fin du premier trimestre.

Mais pour cela, la première étape est d'arrêter notre choix sur un intervenant, de connaître les enseignants désirant participer à ces stages.

J'espère que cette démarche verra le jour 2010, pour un maximum de 12 enseignants désireux de rentrer dans notre plan de progrès de façon pérenne.

Le soutien visant à l'amélioration du niveau des compétitions club, sera déployé dès cette année sur les championnats départementaux.

A ce titre, les dates, les lieux, les disciplines ainsi que les règles de participation de nos championnats seront diffusés sur la page Allier du site du Comité régional.

Cette action initiée par le groupe de travail des enseignants, vient d'être récemment notifiée au Contrat Départemental d'objectifs fixé par le CREA.

#### Circuit de compétitions amateur :

Le contexte économique actuel ainsi que les évolutions réglementaires, entre autre, ont impacté fortement la dynamique de nos compétitions officielles amateur et pro.

L'une des missions du CDE est d'apporter une aide aux organisateurs.

Dés 2009 les aides distribuées, ont fait l'objet d'une convention entre le CDE et l'organisateur, garantissant un retour sur investissement en terme d'image. (Pose de la banderole CDE, article de presse citant le CDE, logo du CDE sur les différents supports de communication...)

Nous souhaitons bien évidemment poursuivre en 2010 cette politique d'aide, mais elle sera conduite de façon plus équitable.

La plupart des organisateurs font des demandes d'aide directe auprès, entre autre du Conseil Général de l'Allier, qui est aussi l'un de nos « bailleur de fond ».

Nous souhaitons dès 2010 plus de transparence financière et nous ferons preuve de plus de discernement dans nos choix.

Bien évidemment, nous prenons le risque de ne pas voir les couleurs du CDE sur les évènements majeurs sportifs de l'Allier.

Cependant, je souligne, que le Comité Départemental est un organe déconcentré de la Fédération Française d'Equitation et que les organisateurs eux même, dans le cadre de leur concours, agissent par délégation de la FFE.

Le logo fédéral sera, je l'espère présent sur tout nos concours, subventionnés ou non.